



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 décembre 2021 à 18h

2021/101

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Jean TRILLÉ, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Jean-Christophe MADELAINE, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCQ, Dominique GAYE, Serge ALMENDRO, Jean-Baptiste MARTINEZ. Arrivée au point relatif au télétravail : Régine TOSON, Bernard JOUCLA

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Hélène FRANCES (procuration à Sandrine TREBUCQ), Ingrid BOUTARFA (procuration à Serge ALMENDRO), Juliette SALANNE (procuration à Serge ALMENDRO), Laetitia CAZABAN (procuration à Jean-Christophe MADELAINE), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Caroline ECORCHON

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 15 décembre 2021

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES OUVERTURES DOMINICALES 2022

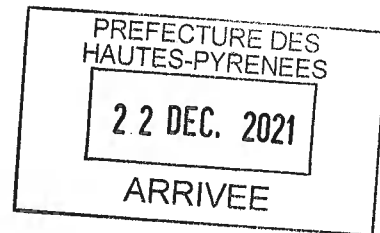
Monsieur le Maire rappelle qu'il est possible d'accorder des ouvertures exceptionnelles jusqu'à 12 dimanches par an.

Avant 2016, la commune accordait 2 ouvertures par an sur un total maximum de 5. En 2017 elle a accordé 5 ouvertures sur les 12 possibles et 6 pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021.

Pour 2022, il est proposé d'en accorder 6, sachant que l'agglomération donne son aval puisque la demande est supérieure à 5 ouvertures pour l'année (délibération en ce sens votée lors du conseil communautaire du 15/12 : 12 à Lourdes, 6 ailleurs).

Après débat les dimanches proposés pour l'année 2022 sont :

- 16 janvier
- 26 juin
- 27 novembre
- 4, 11 et 18 décembre



Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (une abstention : Serge ALMENDRO), autorise l'ouverture pour 6 dimanches en 2022.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le... 22 DEC. 2021

de la publication le... 22 DEC. 2021

IBOS, le... 22 DEC. 2021

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

